Communiqué de presse, 16 mars 2012

Baromètre SOFIA/SNE/SGDL sur les usages du livre numérique

Les résultats du premier **Baromètre SOFIA/SNE/SGDL sur les usages du livre numérique** en France ont été communiqués, lors d'une présentation au Salon du livre de Paris, le vendredi 16 mars.

Ce baromètre semestriel a pour objectif d'observer les évolutions des usages du livre numérique, licites ou illicites, au regard notamment de ceux du livre imprimé. Auteurs et éditeurs, associés au sein de la SOFIA, souhaitent qu'il devienne ainsi un baromètre de référence pour le secteur du livre.

Cette enquête a été menée par OpinionWay, auprès d'un premier échantillon de 2014 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et d'un second de 505 utilisateurs de livres numériques ; elle a été réalisée entre le 20 février et le 4 mars 2012.

Les résultats de ce premier baromètre apportent un nouvel éclairage sur les profils, les pratiques, les motivations et les intentions des lecteurs de livres numériques.

Parmi les enseignements de ce baromètre, on peut retenir les points suivants :
1. Si 5% de la population française âgée de 18 ans et plus déclarent avoir déjà lu, en partie ou en totalité, un livre numérique et si 5% envisagent de le faire, 90% des personnes interrogées n'envisagent pas de lire des livres numériques.
2. La majorité des lecteurs de livres numériques sont déjà de gros lecteurs de livres imprimés, l'émergence du livre numérique semblant à ce stade induire de nouvelles pratiques plutôt que de nouveaux lecteurs.
3. Depuis qu'elles lisent des livres numériques, les personnes interrogées déclarent globalement lire plus de livres qu'avant mais dépenser moins qu'avant pour leur acquisition.
4. Les principaux supports de lecture de livres numériques sont la liseuse et la tablette numérique. La possession de ces équipements est un facteur déterminant pour l'usage de livres numériques.
5. 74% de lecteurs de livres numériques ont déjà acheté au moins un livre numérique. Toutefois, près de la moitié des lecteurs de livres numériques les acquièrent principalement à titre gratuit.
6. 1 lecteur de livres numériques sur 5 déclare avoir déjà eu recours à une offre illégale de livres numériques, soit 1% de la population française.
7. Le paiement à l'acte est le mode d'acquisition plébiscité par les lecteurs de livres numériques (67%), devançant nettement le prêt numérique ou l'abonnement.
8. Pour les lecteurs de livres numériques, la facilité de stockage, la mobilité et le prix sont les trois principaux arguments avancés en faveur du livre numérique, tandis que le confort de lecture, la variété du choix et le plaisir d'offrir constituent les atouts majeurs du livre imprimé.
9. A l'avenir, 44% des lecteurs de livres numériques prévoient d'accroître leurs usages légaux de livres numériques et 43% de les maintenir au même niveau.
10. Les trois quarts des lecteurs de livres numériques envisagent une stabilité ou une augmentation de leur usage du livre imprimé dans les années à venir.

En conclusion de ce premier baromètre, dont les résultats devront être confirmés au fil des prochaines éditions, la SOFIA, le SNE et la SGDL constatent un usage encore timide du livre numérique, majoritairement licite. Ces résultats traduisent également un fort attachement des lecteurs au livre imprimé, sans intention marquée de basculer massivement vers le numérique. Il apparaît, cependant, que la lecture de livres numériques constitue plutôt une pratique de lecture additionnelle à celle du livre imprimé, même si des indices de substitution se font jour en termes de pratiques d'achat.

L'étude sera consultable en ligne sur :
www.la-sofia.org la Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (**SOFIA)**
www.sne.fr le Syndicat National de l'Édition (**SNE)**
www.sgdl.org la Société des Gens de Lettres **(SGDL)**

À propos de la SOFIA
La SOFIA, Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du Livre. Elle perçoit et répartit le droit de prêt en bibliothèque, ainsi que la part du livre de la rémunération pour copie privée numérique.
www.la-sofa.org

À propos du SNE
Avec plus de 580 adhérents, le Syndicat National de l'Édition (SNE), organisation professionnelle des entreprises d'édition, représente les intérêts des éditeurs de livres publiés à compte d'éditeur. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe du prix unique du livre, la diversité culturelle; il contribue à la promotion du livre et de la lecture.
www.sne.fr

À propos de la SGDL
La Société des Gens de Lettres (SGDL) est une institution privée indépendante qui défend le droit d'auteur et s'adresse à tous les auteurs de l'écrit. Association à but non lucratif, décrétée d'utilité publique, elle représente aujourd'hui 6000 auteurs.
www.sgdl.org

Contact presse : Delphine Aubrée. Agence Whoop. 01 49 96 64 15. whoop@noos.fr